
DESTINATAIRES : Tout le personnel et les gestionnaires qui utilisent la plateforme RSIPA au CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Karina Lalonde, chef réseaux intégrés des services de proximité, Direction des services de soutien à domicile et de la gériatrie

DATE : Le 2 septembre 2025

OBJET : **Non-conformité à l'utilisation de calculateur de profil ISO-SMAF**

Nous avons été informés de l'utilisation d'un fichier Excel servant de calculateur de profil ISO-SMAF qui constitue une pratique non conforme en vertu de l'article 10 du contrat de licence convenu entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke (CESS). Ce contrat encadre les droits d'utilisation de l'informatisation de ces outils octroyés par le CESS.

Conformément à l'entente, le SMAF et la matrice de calcul de profil ISO-SMAF sont exclusivement accessibles au sein du réseau de la santé et des services sociaux par l'intermédiaire de l'application RSIPA (Réseau de services intégrés pour les personnes adultes).

Toute utilisation de document relatif au SMAF, aux profils ISO-SMAF et PRISMA-7, en dehors de l'environnement RSIPA ou non autorisé par le CESS, constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle du CESS ainsi qu'aux règles de protection des informations confidentielles associées à la matrice de l'algorithme des profils ISO-SMAF dont le CESS est le gardien.

En conclusion, nous vous demandons de cesser l'utilisation et d'effectuer la destruction immédiate et complète de tout fichier Excel servant d'outil calculateur ISO-SMAF.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Karina Lalonde
karina.lalonde.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre collaboration.

KL